

Programme régional pour la gestion intégrée du lac Tanganyika

Rapport de la deuxième réunion de la Conférence des ministres du lac Tanganyika



24 - 25 avril 2008

Bujumbura, Burundi





Le Fonds pour l'environnement mondial par le biais du Programme de développement des Nations Unies, du Programme FishCode du Département des pêches de la FAO et de l'Initiative eau et environnement de l'IUCN a fourni le support technique et financier pour le processus préparatoire de L'Autorité du lac Tanganyika. Mention est également faite des autres membres du Partenariat du lac Tanganyika, de la Banque de développement africaine (BAD) et du Fonds de développement nordique.

Deuxième réunion de la Conférence des ministres de l'Autorité du lac Tanganyika
Hotel Club du lac Tanganyika, Bujumbura, Burundi

24 - 25 avril 2008

Rapport de la réunion

Article 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

1. La deuxième réunion de la Conférence des ministres de l'Autorité du lac Tanganyika s'est tenue à Bujumbura les 24 et 25 avril 2008, conformément à l'article 24, section 1 de la Convention pour la gestion durable du lac Tanganyika. Cette deuxième réunion a été organisée par le Gouvernement de la République du Burundi.
2. Des délégations des pays riverains du lac Tanganyika, dirigées respectivement par l'Honorable Ministre de l'environnement, de la planification du territoire et des travaux publics de la République du Burundi, Anatole Kanyenkiko ; Son Excellence Phoba di M'Panzu, Chargé d'Affaires, Ambassade de la République démocratique du Congo au Burundi, l'Honorable Dr. Batilda S. Burian, Ministre d'État pour l'environnement de la République Unie de Tanzanie, et l'Honorable Todd Chilembo, Ministre adjoint pour le tourisme et les ressources naturelles pour la République de Zambie, aussi bien que des représentants de la Banque africaine de développement (BAD), du PNUD/FEM, de la FAO et de l'IUCN ont participé à cette réunion.
3. L'Annexe 1 fournit la liste complète des participants, l'Annexe 2 l'ordre du jour provisoire et le programme.
4. Les participants ont été accueillis par Son Excellence Anatole Kanyenkiko, Ministre de l'environnement, de la planification du territoire et des travaux publics de la République du Burundi, dont l'adresse figure à l'Annexe 3.
5. Son Excellence M. Anatole Kanyenkiko a ensuite invité les membres chefs de délégations à prendre la parole.
6. L'Honorable Dr. Batilda S. Burian, Ministre d'État pour l'environnement de la République Unie de Tanzanie, a exprimé sa gratitude aux personnes impliquées et au Gouvernement de la République du Burundi pour l'organisation de la deuxième Conférence ministérielle du lac Tanganyika, et pour l'hospitalité dont ils ont fait preuve. Il a également manifesté son appréciation aux fonctionnaires gouvernementaux et représentants de la FAO, de l'IUCN, de la Banque africaine de développement et du Programme de développement des Nations Unies/Fonds pour l'environnement mondial (PNUD/FEM) pour avoir mené à bonne fin la réunion de planification du travail et la seconde réunion du Comité de gestion du lac Tanganyika au cours des jours précédents. Le texte intégral de son adresse est donné à l'Annexe 6.
7. L'Invité d'honneur, Son Excellence Monsieur Gabriel Ntizezerana, second Vice-président de la République du Burundi, a accueilli chaleureusement les Ministres et délégations des États du lac Tanganyika et a approuvé l'engagement collectif au processus de la Convention du lac Tanganyika qui était encore une fois largement soutenu par la présente série de réunions à Bujumbura. Il a ensuite déclaré la deuxième réunion de la Conférence des ministres du lac Tanganyika officiellement ouverte. Le texte intégral de son allocution est reproduit à l'Annexe 9.

8. L'Honorable Todd Chilembo, Ministre adjoint pour le tourisme et les ressources naturelles de la République de Zambie, a exprimé son appréciation au pays hôte, le Burundi, pour avoir permis la tenue de cette réunion et pour l'accueil chaleureux réservé aux participants. Il a attiré l'attention sur le fait que la Zambie, comme partie de la 'Famille du lac Tanganyika' était fortement engagée dans le processus de la Convention du lac Tanganyika et a souligné l'importance du lac, de sa biodiversité et de son secteur des pêches pour le bien-être des populations riveraines. Son discours figure en Annexe 5.
9. Son Excellence Phoba di M'Panzu, Chargé d'Affaires auprès de l'Ambassade de la République démocratique du Congo au Burundi, a remercié la République du Burundi pour avoir organisé la réunion et a souligné l'importance du Programme du lac Tanganyika pour les communautés de personnes du bassin. Ses remarques sont reproduites à l'Annexe 4.
10. Le Dr. Akiko Yamamoto, Représentant du PNUD/FEM, fut alors désigné pour mener les débats de la réunion. Il fit un bref résumé du travail précédemment réalisé par le PNUD/FEM sur le lac Tanganyika et des activités qui ont conduit à la ratification de la Convention du lac Tanganyika et à l'établissement de l'Autorité du lac Tanganyika. Il a annoncé que la 2^e phase du projet du PNUD/FEM avait finalement été approuvée et arrêtée par le FEM et par le PNUD au début du mois. Le projet est censé couvrir une période de quatre ans, avec un budget total de 13,5 millions de \$EU. Les remarques du Dr. Yamamoto sont reportées à l'Annexe 7.
11. Le représentant de la BAD, Dr. Jean-Louis Kromer, a aussi été invité à parler. Le Dr. Kromer a rappelé que plus de trois ans s'étaient écoulés depuis que la Banque et les États riverains avaient finalisé et signé les accords portant sur les prêts et les subventions qui permettraient le lancement de la composante de la BAD du Programme du lac Tanganyika, avec un budget total de l'ordre de 40 millions de \$EU. Il a fait observer qu'alors que la présente réunion démontrait que les États du lac soutenaient toujours vivement le Programme, ils craignaient toutefois qu'un ultérieur retard dans la mise au point des conditions bancaires aux niveaux national et régional et dans le bon fonctionnement de l'Autorité du lac Tanganyika se traduise par l'annulation de la composante de la BAD. Les remarques du Dr. Kromer sont reproduites à l'Annexe 8.
12. À la conclusion de l'ouverture officielle de la Conférence, les participants ont été invités à se joindre au deuxième Vice-président pour une photographie de groupe, suivi de rafraîchissements et une représentation folklorique par les Tambourinaires, un groupe Burundais traditionnel de danse et joueurs de tambours.

Article 2 de l'ordre du jour: Consultations entre les chefs de délégations

13. Après l'ouverture officielle de la Conférence, les chefs de délégations se sont réunis à huis clos pour des consultations mixtes.

Article 3 de l'ordre du jour: Constitution du bureau

14. À la reprise des pourparlers, l'Honorable Anatole Kanyenkiko, Ministre de l'environnement, de la planification du territoire et des travaux publics de la République du pays hôte, le Burundi, a assumé la présidence, conformément à l'Article 24, section 2 de la *Convention pour la Gestion durable du lac Tanganyika*.

Article 4 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et du programme

15. Le Président a demandé aux participants à la réunion d'examiner l'ordre du jour provisoire et le programme qui ont été adoptés tels que proposés.

Article 5 de l'ordre du jour: Adoption des minutes de la première réunion de la Conférence des ministres du lac Tanganyika

16. Les minutes de la première Réunion de la Conférence des ministres du lac Tanganyika (Dar es Salaam, Tanzanie, 5 avril 2007) ont été présentées par le Président du deuxième Comité de gestion du lac Tanganyika, M. Washington Mutayoba (Directeur des ressources en eau, Ministère de l'eau et de l'irrigation, Tanzanie). Les minutes ont été examinées et adoptées avec de mineurs changements.

Article 6 de l'ordre du jour: Présentation de questions soulevées lors de la première réunion de la Conférence des ministres du lac Tanganyika

17. Le Secrétariat a annoncé à la réunion qu'un certain nombre de questions soulevées lors de la première Conférence des ministres n'avait pas encore été résolu, principalement à cause du retard dans la nomination formelle du secrétaire exécutif de l'Autorité du lac Tanganyika.
18. Les questions en suspens concernent la finalisation d'avant-projet d'instruments administratifs pour l'Autorité du lac Tanganyika – par exemple: l'Accord de siège avec le Gouvernement du pays hôte; les Règles de procédure; et les Règlements financiers.
19. Le Secrétariat a de plus fait noter que les règlements et conditions de service relatifs au personnel de l'Autorité du lac Tanganyika avaient dû être rédigés, pour approbation par la Conférence.
20. La réunion a reconnu non sans inquiétude qu'un retard continuel dans la mise en service des instruments administratifs requis empêchait la bonne mise en activité de l'Autorité et a vivement conseillé au Secrétariat et aux agences partenaires du lac Tanganyika d'ordonner leur finalisation dans les plus brefs délais.

Article 7 de l'ordre du jour: Étude du rapport de la deuxième réunion du Comité de gestion du lac Tanganyika

21. Le Président du deuxième Comité de gestion du lac Tanganyika, M. Washington Mutayoba (Directeur des ressources en eau, Ministère de l'eau et de l'irrigation, Tanzanie), communiqua, dans le cadre de la Conférence, que le Comité s'était réuni au cours des deux précédentes journées, et que cette séance avait été précédée par une réunion préparatoire portant sur la planification du travail composée de fonctionnaires supérieurs des États riverains, de représentants des agences partenaires du lac Tanganyika, de directeurs nommés au sein du Secrétariat de l'Autorité du lac Tanganyika et d'autres observateurs invités.
22. Il a été signalé que le Comité de gestion avait examiné et adopté le rapport de la Réunion de planification du travail.
23. La Conférence a endossé la proposition de convoquer une Réunion extraordinaire du Comité de gestion du lac Tanganyika fin d'octobre ou début novembre 2008, en Zambie, dans le but de résoudre les questions en suspens en rapport avec les règlements et conditions de service relatifs au personnel de l'Autorité du lac

Tanganyika et autres instruments administratifs requis pour la bonne mise en activité de l'Autorité.

24. De plus, la Conférence a endossé la proposition de tenir la prochaine réunion ordinaire du Comité de gestion du lac Tanganyika en avril 2009, quelque part en République démocratique du Congo.

Article 8 de l'ordre du jour: Questions soulevées à l'occasion de la deuxième réunion du Comité de gestion du lac Tanganyika

Article 8a de l'ordre du jour: Plan de travail régional et budget

25. La Conférence a noté que le Plan de travail régional et le Budget pour les composantes de la BAD et du projet PNUD/FEM du Programme global du lac Tanganyika avaient été développés dans le cadre de la réunion de planification du travail et avaient été examinés et adoptés par la deuxième Réunion du Comité de gestion du lac Tanganyika.
26. Les membres de la Conférence ont reconnu les défis considérables inhérents au Programme du lac Tanganyika et ont apprécié l'attention accordée par le Comité de gestion à la question des besoins de coordination au niveau tant national que régional.
27. La Conférence a pris bonne note des conclusions du Comité de gestion, et les a approuvés sous la forme suivante:
- a) Le Programme régional pour la gestion intégrée du lac Tanganyika devrait être vu comme un programme régional unique qui bénéficie du soutien des quatre gouvernements riverains et des divers partenaires du développement, dans le but d'atteindre le développement durable de la région. Il consiste en actions régionales et nationales dans chaque état riverain.
 - b) Pour assurer la coordination au niveau régional, le Comité de gestion du lac Tanganyika agira comme un Comité directeur pour les composantes régionales des projets du PNUD/FEM et de la BAD, lequel prendra les décisions stratégiques pour les deux projets; la gestion quotidienne des activités du projet sera la responsabilité, pour chacun des projets, de l'Unité de coordination régionale.
 - c) Pour assurer la coordination au niveau national, les Comités Directeurs nationaux, établis comme partie des conditionnalités élaborées par la BAD peuvent agir comme un Comité directeur pour les projets du PNUD/FEM et de la BAD. Les Comités directeurs nationaux prendront des décisions stratégiques pour les deux projets; la gestion quotidienne des activités du projet sera à responsabilité de l'Unité de gestion du Projet pour les activités du PNUD/FEM et des Unités de coordination nationales (UCN) pour les activités de la BAD.

Article 8b de l'ordre du jour: Structure des salaires proposée pour l'Autorité du lac Tanganyika et les Unités de coordination nationales

28. La Conférence des ministres a pris bonne note du considérable travail de recherche et de l'intensité des efforts qui ont été déployés pour résoudre l'ensemble des questions liées à la structure des salaires/à la rémunération par les agences partenaires du lac Tanganyika, les participants à la réunion de planification du travail, et les membres du Comité de gestion.
29. Le Président annonça qu'après avoir examiné et discuté, dans le cadre d'une session séparée, les trois scénarios qui avaient été présentés par le Comité de gestion du lac Tanganyika, les chefs de délégations avaient décidé qu'il vaudrait

mieux trancher en adoptant une approche qui se situe à mi-chemin entre le premier et le deuxième scénario.

30. Le Président et les trois autres chefs de délégations ont fait noter que les consultations qui se sont déroulées pour examiner l'ensemble des critères proposés liés à la structure des salaires/à la rémunération ont été quelque peu prolongées et ont souligné les difficultés rencontrées.
31. Alors que toutes les parties souhaitaient proposer des régimes attrayants pour le personnel des catégories professionnelle et de soutien qui occuperaient des positions au sein du **nouveau** Secrétariat de l'Autorité du lac Tanganyika et des UCN, il a néanmoins fallu concilier les diverses opinions **pour** atteindre un consensus. Des chiffres indicatifs envisagés par les chefs de délégations pour les régimes salaires/rémunération concernant les diverses positions au sein du Secrétariat de l'Autorité du lac Tanganyika et des UCN sont présentés dans les tableaux figurant à l'Annexe 10.
32. Les principales préoccupations étaient la capacité des États du lac Tanganyika à maintenir au fil du temps leurs engagements concernant les coûts élevés, en tenant présent à l'esprit que les partenaires donateurs pourront seulement soutenir un certain nombre de postes pendant les premières années. Les niveaux des contributions doivent se prolonger dans le temps et seront examinés en temps voulu comme approprié.

Article 8c de l'ordre du jour: Contributions nationales associées pour l'Autorité du lac Tanganyika et les UCN

33. Le Président a fait noter que le compromis atteint au sujet de l'ensemble des questions liées à la structure des salaires/à la rémunération de l'Autorité du lac Tanganyika et des UCN se traduirait par une contribution annuelle pour chaque pays de 303,890 \$EU comme montré dans le tableau figurant à l'Annexe 10 (b). Les ministres sont convenus que cette décision sur le niveau de contribution, avec d'autres décisions majeures prises durant la réunion, seraient reflétées dans une résolution qui sera publiée au terme de la deuxième Conférence.

Article 9 de l'ordre du jour: Date et lieu de la troisième Réunion de la Conférence des Ministres du lac Tanganyika

34. Les membres sont convenus que la troisième Réunion de la Conférence des Ministres du lac Tanganyika devrait être tenue conjointement avec la troisième Réunion du Comité de gestion du lac Tanganyika en avril 2009, en République démocratique du Congo.

Article 10 de l'ordre du jour: Autres affaires

35. Le Président a reconnu que la remarque des représentants des agences partenaires du lac Tanganyika au sujet des longs délais dans la mise en opération de l'Autorité du lac Tanganyika et des UCN qui ont mis le Programme régional pour la gestion intégrée du lac Tanganyika dans une situation critique était pleinement justifiée. Une action urgente est exigée sur plusieurs fronts pour assurer la viabilité du Programme. Les activités suivantes devront être entreprises.
 - a) Les formalités restantes liées au financement de la composante du projet du Programme régional pour la gestion intégrée du lac Tanganyika financée par la BAD aux niveaux national et régional doivent être accomplies sans plus attendre.

- b) Pour les activités du projet au niveau national, la notification formelle, comme indiqué, doit être fournie à la Banque concernant les candidats aptes à servir dans les Unités de coordination nationales, ainsi que la preuve de la mise sur pied d'Unités de coordination nationales.
- c) Pour les activités du projet au niveau régional, la notification formelle des noms des candidats retenus pour le Comité de gestion du lac Tanganyika, doit être fournie à la Banque, par chaque pays, pour les secteurs de la pêche, de l'environnement, des finances et des ressources en eau.
- d) La nomination formelle des coordinateurs nationaux et d'autres experts destinés à servir dans les Unités de coordination nationales respectives doit parvenir au plus tard le 30 juin 2008.
- e) La nomination formelle du Directeur exécutif et du Directeur des finances et de l'administration du Secrétariat de l'Autorité du lac Tanganyika doit parvenir au plus tard le 30 juin 2008.
- f) La nomination formelle des autres directeurs du Secrétariat de l'Autorité du lac Tanganyika, à savoir le Directeur des pêches, le Directeur de l'environnement, et le Directeur du suivi et de l'évaluation, doit parvenir au plus tard le 31 juillet 2008.

36. La Conférence a pris bonne note de ces avertissements et est convenue qu'ils doivent figurer dans la résolution qui sera rendue publique au terme de la réunion.

Article 11 de l'ordre du jour: Adoption du Rapport de la deuxième Conférence des ministres du lac Tanganyika et clôture de la réunion

- 38. Il a été convenu que le Secrétariat technique, en consultation avec le Président, mènerait à bonne fin le rapport de réunion et le distribuerait aux délégations.
- 39. Sur les brefs commentaires de tous les chefs de délégations félicitant les fonctionnaires supérieurs et le Secrétariat technique pour leur travail préparatoire et les délégués pour les délibérations utiles et productives, le Président a clôturé la réunion et a invité les participants à une réception organisée par le Gouvernement de la République du Burundi.
- 37. Avant leur départ, le matin du 25 avril 2008, les chefs de délégations des États respectifs du lac Tanganyika ont signé la résolution de la deuxième Conférence des ministres du lac Tanganyika qui figure à l'Annexe 11 de ce rapport.
- 40. Les chefs de délégations ont aussi signé le communiqué de presse qui figure à l'Annexe 12 de ce rapport.

Signé le _____ 2008.
Pour le secrétariat de l'UICN/FAO

Président de la réunion

Dr Kelly West
Coordinateur régional du Programme
UICN Afrique orientale
et/ou
Dr. Eric Reynolds
Coordinateur du Programme FishCode
FAO

Honorable Anatole Kanyenkiko
Ministre de l'environnement, de la
planification du territoire et des travaux
publics, République du Burundi

Annex 1: List of participants

Second Meeting of the Lake Tanganyika Conference of Ministers
24 April 2008
Hotel Club du Lac Tanganyika, Bujumbura, Burundi

List of Participants
Liste des participants

BURUNDI

Son Excellence Monsieur KANYENKIKO
Anatole
Ministre de l'Environnement, de
l'Aménagement du Territoire et des Travaux
Publics de la République du Burundi

Amb. RIGI Jean
Secrétaire Permanent
BP1840
Bujumbura-Burundi
Tel: +257 77 747556
Fax: +257 22 254029
Email: Jrigi2003@yahoo.fr

Ms. KAYITESI Odette
Directeur Générale de l'IGEBU
MINEATTP
BP 631
Bujumbura, Burundi
Tel : +257 79 906 283
Email: okayitesi125@yahoo.fr

Mr. SIMBAHWANYA Emery-Gaspard
Conseiller Technique
Ministère de l'Economie, des Finances et
Coopération au Développement
BP
Bujumbura-Burundi
Tel : +257 22 252171
Mobile : +257 77 764225
Email: simbagaspard0@yahoo.fr

Ms. NJEJIMANA Jeanine
Membre du Comité de Gestion
MinAgri
Bujumbura-Burundi
Tel : 257 22 222087
Mobile : +257 79 990476
Email: njejeanine@yahoo.fr

Mr. HAKIZIMANA Gabriel
Nominated Directeur de l'Environnement
B.P. 1365
Bujumbura-Burundi
Tel : +257 79 932 099
Email : bozone@cbinf.com
Or hakizimanag@hotmail.com

Mr. KARAKURA Charles
Nominated Coordonnateur National du
PRODAP
PRODAP/UCN
BP 1182
Bujumbura-Burundi
Tel : +257 22 255741
Mobile : +257 77707555
Email : ckarakura@yahoo.fr

R.D.C.

Son Excellence Monsieur
PHOBA di M'PANZU Cosmas,
Charge d' Affaires, Ambassador of the
Democratic Republic of Congo to Burundi.

Mr. GAYO LEMBA
Directeur des Pêches
Chef de Délégation
N°16 AV KIVU Q. DON BOSCO
C/NGALIEMA/
KINSHASA-R.D.C.
Tel: 243 999912450
Email: gayowadur@yahoo.fr

Mr. NTANGU NSUKAMI Gérard Denis
Directeur au Ministère de l'Environnement
Délégué
15.AV.Papa Ileo (ex.Des cliniques
KINSHASA/Gombe-RDC
Tel : 243 998244040
Email : gdntangu@yahoo.fr

Mr. KAFUN EBANG Médard
Directeur au Ministère des Finances
Avenue Kinsuka n°29B
Kinshasa-R.D.C.
Tel: 243 813665253
Email: Kafunebang@yahoo.fr

Mr. SEDEKE Crispin Okwul
Chef de Division Gestion des Eaux
Transfrontalières
Directeur des Ressources en
Eau/Environnement
Délégué
35, Avenue Pumbu/Gombe
Kinshasa
R.D.C.
Tel: +243 999922134
Email: crisedeke@yahoo.fr

Mr. EBAKA LOMPOMBI Désiré
Nominated Directeur Administratif et Financier
Avenue Kasangala n°20 C/Lemba
Kinshasa-R.D.C.
Tel: 0817153015 ou 0871836579
Email: groujediac@yahoo.fr

Dr. MANARA Kamitenga
Nominated Coordonnateur du PRODAP/RDC
Délégué
Immeuble Flamboyant
Appartement 10E
Kinshasa, Gombe
R.D.C.
Tel: +243 998585093
Email: komitenga@yahoo.fr

TANZANIA

Hon. Dr. BURIAN Batilda
State Minister for Environment, Vice
President's Office,
P.O Box 5380,
Dar Es Salaam, Tanzania.
Tel No. +255 22 2118416/2113983.
Fax No +255 22 2124631

Ms. MOLLEL Ruth
Permanent Secretary,
Ministry of Environment Vice President's
Office,
P.O Box 5380,
Dar Es Salaam, Tanzania.
Tel No. +255 22 2118416/2113983.
Fax No +255 22 2124631

Mr. MUGURUSI Eric
Vice-President's Office Director
Head of Delegation
P.O.Box 5380
Dar-es-Salaam-Tanzania
Tel: 255-222118416
Fax: 25522-2124631
Email: ericmugurusi@yahoo.com

Mr. MUTAYOBA Washington
Director of Water Resources
Ministry of Water and Irrigation
PO Box 35066, Dar Es Salaam
Tanzanie
Tel: +255 22 2450864
Mobile: +255. 754 837730
Mail: mutayobaw@yahoo.com
ou wmutayoba@iwhyafrika.com

Dr. MWINJAKA Shaban R.
Ag, Assistant Director Env; Policy and
Planning
Delegate
P.O.Box 5380
Dar-es-Salaam -Tanzania
Tel: 255-22-2113983
Fax: 255-22-2124631
Email: svmwinjaka@yahoo.com

Mr. HAULE Winfried Venant
Assistant Director of Fisheries
Delegate
P.O. Box 2462,
Dar-es-Salaam -Tanzania
Tel: 255-754-211368
Fax: 255-22-2110352
Email: wvhaule@yahoo.co.uk

Mr. KAMUKURU Onespholy MAGANYA
Environmental Engineer
Delegate
P.O. Box 5380
Dar-es-Salaam -Tanzania
Tel: 255-717-572389
Tel: 255-22-2113983
Fax: 255-22-2125297
Email: Okamukuru@yahoo.com

Mr. RUKIKO Mfungo M.D.
Principal Engineer
Ministry of Water & Irrigation
Delegate
P.O. Box 826
Morogoro-TANZANIA
Tel: 255-23-2600019
Tel: 255-754273347
Email: mdrukiko@yahoo.com

Mr. DAFFA J.M.
Manager of TCMP
Nominated Fisheries Director
P.O. Box 71686,
Dar-es-Salaam -Tanzania
Tel: 255-22-2780520/620
Email: jdaffa@tcmpz.org

Dr. NKOTAGU Hudson
Lecturer, University of Dar es Salam
Nominated National Coordinator
P.O. Box 35052
Dar-es-Salam - TANZANIA
Tel: 255-222410013
Mobile Tel: 255-7354 306724
Email: hudson@hdsm.ac.tz

ZAMBIA

Hon. Mr. CHILEMBO Todd
Deputy Minister for Tourism and Natural
Resources,
P.O Box 34011, Lusaka, Zambia.
Tel. No. +260 1 229417.
Fax No. +260 1 229417.

Amb. Prof. MUKWENA Royson
Zambia High Comissionner To Tanzania
Head of Delegation
PO Box 2525
Dar Es Salam
TANZANIA
Tel: +255 22 212 5529
Mobile: 255 756 058775
Email: roymukwena@yahoo.com

Dr. NKOWANI Kenneth
Director, Environnement and Natural
Resources Ministry of Tourism Environment
and Natural Ressources
Box 34011,
Lusaka ZAMBIA
Tel: 260-1-229417 or 96 780085
Fax: 260-1-229417
Email: kapalakonje@yahoo.com

Mr. MAGUSWI Charles T.
Director of Fisheries
Department of Fisheries
P.O. Box 350100.
CHILANGA-Zambia
Tel: +260 1278662
Fax: +206 1278618
Email: piscator@zamnet.zm

Mr. ADAM Hussen
Ministry of Energy and Water Development
Director of Water Affairs Dept.
Delegate
P.O.Box 50288
LUSAKA ZAMBIA
Tel: +260 211 243748
Mobile: +260 97 7 793048
Fax: 002601250240
Email: ahussen@mewd.gov.zm

Mr. KAPWEPWE Edward
Principal Economist
Ministry of Finance and National Planning
PO Box 50062, Lusaka
Zambia
Tel: +260 1 251105
Mobile: +269 979 875147
Mail: ekapwepwe@yahoo.com

Mr. LUNGU MFUMU Richard
Senior Natural Resources Management
Officer Ministry of Tourism, Environment and
Natural
Delegate
P.O.Box 34011 HOUSE,
LUSAKA ZAMBIA
Tel: 260 1229417
Fax: 260 1229417/223930
Email: mfumurichard@yahoo.co.uk

Dr. MWIMA Henry
Nominated Executive Director of the LTA
Jastis Management & Consulting Services
Delegate
P.O.Box 35364
LUSAKA ZAMBIA
Tel: +260 211 257660
Mobile: +260 966 683346
Email: henry.mwima@yahoo.com

Mr. MUNSHIMBWE Chitalu
Nominated National Coordinator
Chief Executive Officer of OPPAZ
PO Box 35317
Lusaka Zambia
Tel: 260-211-263070
Mobile No: 260-955 753485
Email: munshimbwe-chitalu@yahoo.co.uk

PARTNER AGENCIES

FAO

Dr. REYNOLDS J.Eric
Coordinator, FishCode Programme
FAO/UN
Viale delle Terme di Caracalle
00153 Rome, Italy
Tel : +3906 570 56807
Fax : +390657056500
Email : Eric.reynolds@fao.org

Mr. VAN DER KNAAP Martin
FAO/FishCode Consultant
PO Box 43
6700 AA Wageningen
NETHERLANDS
Tel: +31 6 13241624
Email: martin@maxillion.eu

IUCN

Dr. WEST, Kelly
IUCN-World Conservation Union
Regional Program Coordinator
Chef de Délégation
Box 68200,00200
Nairobi-Kenya
Tel : +254 20 890605
Fax : +254 20 890615
Kelly.West@iucn.org

Dr. NTAHUGA Laurent
IUCN-EARO
Regional Technical Coordinator
P.O.Box 68200 -00200
Nairobi-Kenya
Tel : 254 20890605
Fax : 254 20 890615
Email : laurintahuga@yahoo.com

Mr. OWINO, John P.
IUCN-EARO
Programme Officer
Box 68200-00200
Nairobi-Kenya
Tel : 254 2890605-12
Fax : 254 2890615
Email : John.Owino@iucn.org

AfDB

Dr. KROMER Jean-Louis
Banque Africaine de Développement
Expert en pêche senior
13 Avenue du Ghana
Tunis-Tunisie
Tel : 216 71103331
Fax : 261 71253167
Email : j.Kromer@afdb.org

UNDP/GEF

Dr. Akiko YAMAMOTO
UNDP/GEF
Regional Portfolio Manager
International Waters
Environment Finance Group
Tel: +27 12 3548125
Fax: +27 82 8509824
Email: akiko.yamamoto@undp.org

INTERPRETERS/TRANSLATORS

Mr. GAHUNGU Apollinaire
Corporate Solutions Burundi Limited
PO Box 79, Bujumbura,
Burundi
Tel: +257 22 247337
Mobile: +257 78 828828 ou 77 719612
Mail: gahapol@yahoo.fr

Mr. WAKARERWA Célestin
Corporate Solutions Limited
PO Box 814, Bujumbura
Burundi
Tel: +257 22 255534
Mobile: +257 77 733810
Mail: wakarerwa@yahoo.com

Mr. BANYIYEZAKO Aimé
Conference Interpreter
Corporate Solutions Limited
P.O Box Bujumbura, Burundi
Tel: +257 22 229203
Mobile: +257 79 995748
Mail: aimepac@yahoo.fr

Annex 2: Provisional agenda for the Second Meeting of the Lake Tanganyika Conference of Ministers

Second Meeting of the Lake Tanganyika Conference of Ministers

24 April 2008

Hotel Club du Lac Tanganyika, Bujumbura, Burundi

Provisional Agenda and Programme

1. Provisional Agenda

- 1 *Opening Ceremony*
- 2 *Consultations among Heads of Delegations*
- 3 *Constitution of Bureau*
- 4 *Adoption of Agenda and Programme*
- 5 *Adoption of Minutes from 1st Meeting of Lake Tanganyika Conference of Ministers*
- 6 *Presentation of Matters Arising from 1st Meeting of Lake Tanganyika Conference of Ministers*
- 7 *Consideration of the Report of the 2nd Management Committee Meeting*
- 8 *Matters Arising from the 2nd Management Committee Meeting*
 - a *Regional Work plan and Budget*
 - b *Proposed salary structure for LTA and NCUs*
 - c *Associated national contributions for the LTA and NCUs*
- 9 *Date and venue for the 3rd Conference of Ministers Meeting*
- 10 *Any Other Business*
- 11 *Adoption of 2nd Conference of Ministers Meeting Report and Closure of Meeting*

2. Provisional Programme

1	Opening Ceremony	0830 -
a	Arrival of Delegates and Invited Guests	0830
b	Arrival of Ministers, Heads of Delegations	0850
c	Arrival of Guest of Honor	0900
d	Welcome Address by His Excellency Mr. Anatole Kanyenkiko, Minister for Environment, Land Management & Public Works, Republic of Burundi	0905
e	Statement by Ambassador Phoba Embassy of the Democratic Republic of Congo, Burundi	0910
f	Statement by Honourable Mr. Todd Chilembo Vice-Minister for Tourism and Natural Resources of the Republic of Zambia	0915
g	Statement by Honourable Burian S. Batilda Minister of State for Environment of the United Republic of Tanzania	0920
h	Statement by Dr. Akiko Yamamoto, Representative of UNDP/GEF	0935
i	Statement by Dr. Jean-Louis Kromer, Representative of AfDB	0940
j	Opening Speech by the Guest of Honor by His Excellency Gabriel Ntisezerana, Second Vice President of the Republic of Burundi	0945
k	Group Photo	1000
l	Performance by a Burundian Cultural Group	1015
	Coffee/Tea Break	1030
2	Consultations among Heads of Adoption of 2 nd Management Committee	1100
	Lunch	1230 -
3	Constitution of Bureau	1405
4	Adoption of Agenda and Programme	1410
5	Adoption of Minutes from 1 st Meeting of Lake Tanganyika Conference of Ministers	1415
6	Presentation of Matters Arising from 1 st Meeting of Lake Tanganyika Conference of	1430
7	Consideration of the Report of the 2 nd Management Committee Meeting	1445
8	Matters Arising from the 2 nd Management Committee Meeting	
a	Regional Work plan and Budget	1500
b	Proposed salary structure for LTA and NCUs	1530
c	Associated national contributions for the LTA and NCUs	1600
	Coffee/Tea Break	1630
9	Date and venue for the 3 rd Conference of Ministers Meeting	1700
10	Any Other Business	1715
	Adjournment	1730
	Preparation of Meeting Report of 3 rd Conference of Ministers Meeting	1745
 Friday, 25 April 2008		
11	Adoption of 2 nd Conference of Ministers Meeting Report and Closure of Meeting	0830

Annex 3: Welcoming statement by His Excellency Mr Anatole Kanyenkiko, Minister for Environment, Land Management & Public Works, Republic of Burundi

Allocation de Monsieur Anatole KANYENKIKO , Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics, à l'occasion des cérémonies d'ouverture de la Deuxième Conférence Ministérielle de l'Autorité du Lac Tanganyika,

Hôtel Club du Lac Tanganyika, le 24 Avril 2008

*Excellence Monsieur le Deuxième Vice Président de la République
Excellences, Mesdames, Messieurs les Ministres,
Excellences Messieurs les Chefs de Délégations,
Mesdames, Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Partenaires,
Mesdames, Messieurs les Délégués des Pays Riverains du Lac Tanganyika,
Distingués Invités,
Mesdames, Messieurs,*

- 1. C'est pour moi un réel plaisir de me retrouver aujourd'hui avec vous tous, à l'occasion de la tenue de la Deuxième Conférence Ministérielle de l'Autorité du Lac Tanganyika.*
- 2. Je voudrais par conséquent, souhaiter à toutes les délégations venues des pays frères et amis ainsi qu'aux partenaires de développement de l'Autorité du Lac Tanganyika la chaleureuse bienvenue et un agréable séjour à Bujumbura.*
- 3. La majorité d'entre vous connaissent déjà la ville de Bujumbura, certes, et d'autres n'avaient jamais eu l'occasion de visiter notre pays.
Je voudrais m'adresser aux uns et aux autres pour vous dire que notre pays a connu quelques mutations au cours de ces dernières années, lesquelles mutations ont eu des impacts sur les différentes structures socio économiques, politiques voire écologiques.*
- 4. Veuillez donc bien vouloir vous sentir chez vous. Qu'il vous plaise aussi de visiter à votre guise les différentes communes urbaines de la capitale et admirer la beauté de notre bien commun. J'ai nommé le Lac Tanganyika, qui se trouve par ailleurs à moins de 100 mètres de cette salle de conférence.*
- 5. La ville de Bujumbura grandit de jour en jour et sa population s'accroît proportionnellement.*
- 6. La ville compte aussi une centaine d'entreprises industrielles et établissements similaires et les différentes activités de développement de cette population urbaine et de ses unités de production présentent un danger réel sur la qualité des eaux du lac Tanganyika ainsi que sur la riche diversité biologique que regorge cet écosystème.*
- 7. Aujourd'hui, nos pays et nos partenaires voudraient bien alors se féliciter du pas franchi dans le processus de la conjugaison de nos efforts pour la gestion durable du Lac Tanganyika.*
- 8. Nous sommes donc très heureux que vous ayez choisi Bujumbura pour cette Deuxième Conférence de l'Autorité du Lac Tanganyika., En effet, notre ville présente des menaces de pollution du lac assez considérables.*

Pour éviter que le Burundi ne porte préjudice à la qualité des eaux du lac qui par ailleurs est un écosystème très fragile, le gouvernement du Burundi a, depuis 1994 entrepris des actions de traitement des déchets aussi bien liquides que solides et cela malgré les difficultés socio politiques que connaissait le pays à l'époque.

Aujourd'hui, nous disposons à Bujumbura d'une station d'épuration des eaux usées d'une bonne partie de la capitale et une étude de faisabilité pour le traitement des déchets solides a déjà été réalisée.

9. *Nous sommes par conséquent très reconnaissants que parmi les activités prioritaires du Gouvernement dans la protection du Lac Tanganyika, il y aura le soutien à notre pays en ce qui concerne le renforcement dans le domaine du traitement des eaux usées.*
10. *Le calendrier très chargé de cette rencontre ne vous permettra sans doute pas de visiter la station de traitement des eaux usées de Buterere, mais j'invite ceux qui le peuvent de se rendre compte des efforts consentis par notre pays dans la lutte contre la pollution du Lac Tanganyika.*

*Excellence Monsieur le Deuxième Vice Président de la République,
Excellences, Mesdames, Messieurs les Ministres,
Distinguées invités, Mesdames et Messieurs,*

11. *Le gouvernement du Burundi et le peuple Burundais saluent avec enthousiasme la décision des pays riverains de confier à notre pays l'hébergement du siège de l'Autorité du lac Tanganyika.
Cette Deuxième Conférence constitue l'étape cruciale de la prise de mesures adéquates visant le démarrage effectif des activités de l'Autorité du Lac Tanganyika ainsi que des projets spécifiques y afférents dans chaque pays.
Notre souhait est que les activités du Projet puissent démarrer au début du mois de juillet 2008 conformément aux plans de travail que les équipes d'experts viennent d'élaborer et de soumettre à l'approbation du comité de gestion.*
12. *Je saisis cette occasion pour confirmer une fois de plus que toutes les facilités seront octroyées au Secrétariat de l'Autorité du lac Tanganyika ainsi qu'aux Unités de coordination des différents projets afin que chacun puisse se sentir à l'aise dans l'accomplissement de ses tâches.*
13. *S'il faut revenir sur les étapes franchies dans la mise en œuvre de la convention sur la gestion durable du lac Tanganyika, tous nos pays ont déjà ratifié la convention et ont rempli les différentes conditionnalités permettant le démarrage effectif des différentes actions de protection du Lac Tanganyika.
Je sais en outre que ces derniers jours ont permis d'aboutir au consensus sur certaines questions relatives aux salaires du personnel, aux cotisations des différents gouvernements et j'en profite pour féliciter les Experts et le Comité de Gestion pour ce travail accompli au bout d'une semaine de concertation.*
14. *Ainsi, tous les ingrédients sont aujourd'hui réunis pour le lancement des activités et de l'Autorité du Lac Tanganyika ainsi que les différents autres projets financés par le PNUD/FEM, la Banque Africaine de Développement, la FAO et l'IUCN.*

*Excellence Monsieur le Deuxième Vice Président de la République
Excellences, Mesdames, Messieurs les Ministres,
Distinguées invités, Mesdames et Messieurs,*

15. *Je ne saurais terminer mon propos sans réitérer mes remerciements à vous tous qui oeuvrez au développement et à la protection de l'environnement en général et du Lac Tanganyika en particulier. Encore une fois soyez les bienvenus à Bujumbura .*

*Que vive l'entente entre les peuples.
Que vive la Coopération sous-régionale, régionale et Internationale
Je vous remercie*

Annex 4: Opening remarks by His Excellency Phoba di M'Panzu, Chargé d'Affaires, Embassy of the Democratic Republic of Congo to Burundi

DISCOURS DE L'AMBASSADEUR DE LA RD CONGO LORS DE LA II^{ÈME} CONFERENCE MINISTERIELLE DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA

*Honorables Ministres,
Mesdames, Messieurs les délégués des pays riverains du Lac,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,*

Avant toute chose permettez moi, au nom du Ministre d'Etat empêché, de remercier la République du BURUNDI pour l'accueil réservé à tous les invités et pour l'organisation de ces travaux.

Je voudrais ensuite rappeler l'importance du respect de la biodiversité pour la protection de l'environnement et les attentes des populations riveraines pour la réalisation de ce vaste programme.

La République Démocratique du Congo promet par ailleurs d'honorer ses engagements afin de soutenir notre projet régional.

Je tiens aussi à remercier les différents partenaires pour le soutien de ce programme.

Je vous remercie.

Annex 5: Opening remarks by Honourable hon. Todd Chilembo, MP. Deputy Minister of Tourism and Natural Resources, Republic of Zambia

STATEMENT BY HON. TODD CHILEMBO, MP., DEPUTY MINISTER OF TOURISM AND NATURAL RESOURCES ON THE SECOND CONFERENCE OF MINISTERS FOR THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY HELD IN BUJUMBURA, BURUNDI ON 24th APRIL 2008

The chairman of the second session of the Conference of Ministers,

Fellow Hon. Ministers present,

Other heads of delegations and representatives of governments,

Your Excellencies representatives of United Nations agencies,

Representative of the World Conservation Union,

Representative of the African Development Bank,

Distinguished invited guests,

Ladies and gentlemen.

It is a great honour and privilege for me to address you at this high level segment of the second session of the conference of ministers for the Take Tanganyika Authority.

On behalf of the Zambian delegation, allow me to join the rest of the speakers to congratulate you, Mr. Chairman and other officials who have been elected to lead us in our deliberations.

I have no doubt that you will effectively execute your functions and guide us in the discussions so that this gathering can reach the consensus on pertinent issues that would facilitate for the smooth start up of the implementation of the activities for the programme on the development of the Lake Tanganyika basin.

Mr. Chairman,

Let me take this opportunity to thank the government of the republic of Burundi for offering to host the second Conference of Ministers for the Lake Tanganyika Authority and according us the warm welcome.

Today, marks a milestone in our protracted negotiations and efforts for putting in place administrative instruments for start up of the implementation of the Lake Tanganyika Integrated Regional Development Programme at both the regional and national levels. It is the hope of my government that at the end of this meeting, functional regional Lake Tanganyika Authority and national coordinating units will be realised.

Mr. Chairman,

In the spirit of the Lake Tanganyika family that we have established, the Zambian government, welcomes and appreciates the efforts made by the riparian countries to develop the Lake Tanganyika basin through implementation of regional and national programmes aimed at protecting the shared resources of the lake and improving the livelihood of over 10 million the riparian people. It is in this regard that my government welcomed the ratification of the convention on sustainable management of Lake Tanganyika by the government of the Democratic Republic of Congo with great pleasure.

We will, therefore, continue to provide support to other riparian states for the sake of making the regional programme on development of Lake Tanganyika realise its goals of contributing to the improvement of ten million people whose livelihoods depend on the lake basin. While we take our individual countrys' interest first, the Zambian government has also prioritised supporting the operations of Lake Tanganyika Authority to ensure its sustainability for the benefit of the riparian communities.

Mr. Chairman,

My government is also cognisant of the fact that continuous dialogue in this process is inevitable and it is my plea that my fellow honourable ministers will keep their doors open until when Lake Tanganyika authority reaches maturity and becomes self sustainable and contribute to the economic welfare of our countries and the people who derive their livelihood from the resources of the lake basin.

We recognise that the documents and other administrative instruments that will be presented for our consideration today may not be in a perfect form and they are not cast in stone but we have trust that they will still provide us with a basis for reaching consensus for kick starting the implementation of the activities of the regional programme on the development of Lake Tanganyika basin.

Mr. Chairman,

Our government is conscious of the threats to the lake basin as a result of sedimentation, pollution, over-fishing, loss of habitats and other impacts of human activities within the territories of the riparian states. We also recognise that the riparian states shares a common interest in the conservation and equitable utilisation of the resources of Lake Tanganyika. As a matter of urgency, we must put our efforts together and seek to establish lasting institutional arrangements for achievement of socio-economic development in a manner that conserves and protects the lake basin resources.

Mr. Chairman,

In conclusion, I wish to thank our cooperating partners for the support rendered during the process of establishment of a functional Lake Tanganyika Authority and it is our sincere hope that they will continue providing technical assistance for the benefit of the regional programme on development of Lake Tanganyika.

I thank you all.

Annex 6: Opening remarks by Honourable Dr Batilda S. Burian, State Minister for Environment of the United Republic of Tanzania

STATEMENT BY DR. BATILDA S. BURIAN (MP), MINISTER OF STATE (ENVIRONMENT), VICE PRESIDENT'S OFFICE, AT THE SECOND MEETING OF THE CONFERENCE OF MINISTERS FOR THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY, 24th APRIL 2008, HOTEL CLUB DU LAC TANGANYIKA, BUJUMBURA, BURUNDI

Your Excellency Gabriel Ntizezerana, Second Vice President of the Republic of Burundi;
Hon. S. E. Anatole Kanyenkiko (MP), Minister of Environment Management, Tourism and Lands of the Republic of Burundi;

Hon. Todd Chilembo (MP), Deputy Minister of Tourism and Natural Resources of the Republic of Zambia;

Your Excellency Ambassador Phoba, Embassy of the Democratic Republic of Congo, Burundi;
Invited Guests,

Distinguished Delegates of the Riparian States;

Development Partners;

Members of the Media;

Ladies and Gentlemen.

Let me begin by expressing my gratitude to the people and the Government of the Republic of Burundi for hosting this Second Meeting of the Conference of Ministers for Lake Tanganyika Authority and for hospitality they have accorded us since our arrival here in this beautiful city of Bujumbura. I express my sincere gratitude to you all, Honourable Ministers, for your acceptance and response to my invitation in spite of your other equally important commitments. This is a clear demonstration of your desire, commitment and dedication you attach to this joint process in our common mission of implementation of the Convention towards sustainable management of the Lake Tanganyika resources and its basin.

H. E. Guest of Honour,

As you know, we have come a long way. Endeavours to put in place a programme for sustainable management of the lake started way back in 1995 when the first phase of the programme was initiated. The major milestones in the first phase were the finalization of the Strategy Action Programme (SAP); Special Studies on Biodiversity, Legal and Institutional; Socio- economic and environmental education; Sedimentation discharge and its consequences; Pollution in international Waters and its effect on the lake's biodiversity; and Fishing practices and their effects on the lake's biodiversity; Trans-boundary Diagnostic Analysis (TDA); and the Convention on the Sustainable Management of Lake Tanganyika. The Convention was signed by Ministers of the riparian States in June 2003 in Dar es Salaam. That first phase was concluded in July 2000.

H. E. Guest of Honour,

The second phase of the programme enabled preparation and endorsement of various projects addressing fishing pressure in the littoral zone; harbour pollution; control ornamental fish trade; future mining operations; promotion of sustainable agriculture; deforestation; and park management. By the end of the second phase, a project document fully developed with detailed regional and national proposals for financing to implement the Strategic Action Programme was adopted.

In April 2007, the First Meeting of the Conference of Ministers was held in Dar es Salaam. In this meeting decisions were made on a number of important matters, namely: - status of ratification of the Convention; appointment of the Executive Director for Lake Tanganyika Authority; Headquarters of the Authority; mobilization of resources; rules and procedures for the Authority; and financial regulations of the Authority. The Lake Tanganyika Authority was officially established. Furthermore Conference of Ministers came up with the Dar es Salaam Declaration which was signed by all ministers on 5th April 2007, which officially pronounced the Lake Tanganyika Authority operational.

In February 2008 while we were in Monaco for the 10th Governing Council, we Ministers responsible for Environment from Zambia, Tanzania and a representative from Burundi, had an opportunity to convene a small meeting, among other things, we discussed the way forward on the operationalization of the LTA. We agreed to a date for meeting we are having today.

H. E. Guest of Honour, Honourable Ministers,

The task ahead before us is absolutely urgent and important in order to address the array of challenges facing the lake and its basin. We need to address these challenges before we can fully exploit the opportunities that exist for socio-economic development. This can only be achieved with strong regional cooperation of our riparian countries. The lives of the riparian communities depend on the lake's stability and resources. All these resources benefit humankind immensely. Long term sustainable economic development is dependent on the way we manage the environment today. Protecting and managing the environment and natural resources base for economic and social development and addressing the unsustainable consumption remain fundamental challenges for poverty eradication and sustainable development of our people.

Allow me to quote one Cree Indian Prophecy that said, "Only when the last tree has been cut down; Only when the last river has been poisoned; Only when the last fish has been caught; Only then will you find that money cannot be eaten."

H. E. Guest of Honour, Honourable ministers,

There are still pending issues needed to be addressed before Lake Tanganyika Authority and the Programme become fully operational. At this meeting we have to reach agreement on a number of issues, including decisions on: - annual Government contributions; remuneration packages of Lake Tanganyika Authority Secretariat staff; remuneration packages for National Coordination Unit staff; Agreement of the Lake Tanganyika Authority Headquarters; Lake Tanganyika Authority/ National Coordination Unit staff manuals; and a regional work-plan and budget. I am confident that we will amicably reach consensus on these issues so as to make the Lake Tanganyika Authority and the programme operational.

H. E. Guest of Honour,

I would like to make this opportunity, on your behalf, to express our gratitude to the Democratic Republic of Congo for ratifying the Convention. This was a necessary step towards the operationalization of the Lake Tanganyika authority, and the implementation for the Regional Programme for the Integrated Development of Lake Tanganyika.

Honourable ministers

After saying all this, let me take this opportunity to recognize the work done by the senior officials meeting held in Bujumbura from 16th – 21st April 2008, as well as Management Committee meeting over the last two days. They had an enormous task of reviewing and finalizing the work plan and budget for the first year of projects implementation, Remuneration packages for Lake Tanganyika Authority and National Coordinating Unit staff and National Contribution. All these important documents set up the agenda for this Conference. My special appreciation also goes to our secretariat team from FAO, IUCN, and others.

H. E. Guest of Honour, Honourable ministers,

Before concluding my statement, Let me also take this opportunity to acknowledge and appreciate most sincerely, on behalf of the member countries of the Lake Tanganyika Authority, the support generously extended by various development partners, especially the United Nations Development Programme (UNDP), GEF, The African Development Bank (ADB), NORDIC Fund, the Food and Agricultural Organisation (FAO) and IUCN to the entire process over the years since 1995. Last but not least, I wish the incoming chairperson of the Conference of Ministers of Lake Tanganyika Authority much success, and I look forward to a positive outcome of this meeting.

I would like to finish my speech by yet again quoting the co-Governor of Earth day Mr. Gaylord Nelson when he said, "The ultimate test of man's conscience may be his willingness to sacrifice something today for future generations whose words of thanks will not be heard."

With this few remarks, I thank you for your attention.

Annex 7: Statement by Akiko Yamamoto (UNDP)

STATEMENT BY AKIKO YAMAMOTO (UNDP) AT THE SECOND MEETING OF THE
CONFERENCE OF MINISTERS FOR
THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY
24th APRIL 2008
HOTEL CLUB DU LAC TANGANYIKA, BUJUMBURA

Your Excellency Gabriel Ntizezerana, Second Vice President of the Republic of Burundi;

Hon. S. E. Anatole Kanyenkiko (MP), Minister of Environment Management, Tourism and Lands of the Republic of Burundi;

Hon. Dr. Batilda. S. Burian (MP), Minister Of State (Environment) of the Republic of Tanzania

Hon. Todd Chilembo (MP), Deputy Minister of Tourism and Natural Resources of the Republic of Zambia;

Ambassador Phoba, Embassy of the Democratic Republic of Congo in Burundi;

Distinguished Delegates of the Riparian States;

Invited Guests,

Fellow Development Partners;

Members of the Media;

Ladies and Gentlemen.

It is a great honor and privilege for me to be here today as a partner for the Lake Tanganyika riparian states.

I would like to thank the Government of Tanzania for calling for this important meeting in such a timely fashion. I would also like to thank the Government of Burundi for hosting this meeting at the beautiful shore of the Lake Tanganyika.

Honourable Ministers,

UNDP's involvement with the Lake Tanganyika started early 1990's. The first phase of the UNDP/GEF project was one of the very first projects funded by Global Environment Facility with the aim to protect and restore the ecosystem of international waters. The project assisted the riparian states in developing the Transboundary Diagnostic Analysis (TDA), which tells us how the state of the lake today, what major threats are and what the immediate and root causes for those threats are. Following the development of TDA, the project assisted the riparian states in developing the Strategic Action Programme, which is a set of actions to address the challenges that are considered high priorities by the riparian states. Strategic Action Programme (SAP) endorsed by all the four countries is one of the first SAPs produced and endorsed in the world. In other words, Lake Tanganyika riparian states and all delegates in this room have been leading the world for the protection of international waters.

Today, after nearly 15 years since our first involvement, UNDP remains as a Lake Tanganyika partner. We have witnessed significant progress, especially in the last few years, towards the regional cooperation for the management of the Lake Tanganyika, most notably manifested by the signing of the Lake Tanganyika Convention and the establishment of the Lake Tanganyika Authority.

The establishment of the Lake Tanganyika Authority is leading the way for all of us to move to the second phase of the Lake Tanganyika management, which is to start implementing prioritized actions agreed in 2000 and start making differences on the ground. It took us some time - a little longer than we initially expected - but finally UNDP is ready to support the riparian states to implement the Lake Tanganyika Integrated Management Programme (more than in our spirit).

Honourable Ministers,

I am happy to announce that the 2nd phase of the UNDP/GEF project has been finally approved and cleared by both GEF and UNDP earlier this month. The project documents are ready for signature by all the riparian states. Once signed, the project will start its activities immediately to support the implementation of Strategic Action Programme. GEF made available USD13.5million for this endeavor and as their contribution to the implementation of the overall Lake Tanganyika Management Programme. The project will continue for 4 years. The project will focus on the environmental management aspects of the Lake Tanganyika Programme with 4 main objectives. They are: 1) Regional institutional and coordination capacity building, 2) pollution control through wastewater treatment and management, 3) sedimentation control through better catchment management and 4) development of the M&E framework for the Lake system.

Honourable Ministers,

It is our strong belief that the challenges the Lake Tanganyika region faces are addressed better and more effectively if they are addressed by collectively by the 4 riparian states in a coordinated manner. Not only countries but also all the development partners should work together as a team. It is not an easy task, but we are willing, as willing as the riparian states. To conclude this short statement, I would like to reiterate our commitment to the Lake and our support to the riparian countries. We are delighted to remain as your partner. I wish you a successful meeting today.

I thank you for your attention.

Annex 8: Statement by Jean-Louis Kromer (AfDB)

*Excellences madame et messieurs les Ministres,
Excellence monsieur l'ambassadeur,
Mesdames, Messieurs les délégués des pays riverains du lac,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,*

En premier lieu, je tiens à vivement remercier le Gouvernement du Burundi pour l'excellente organisation de cette conférence à Bujumbura.

Comme vous le savez, quatre accords de prêt et un protocole de don ont été signés pour le financement, sur le Fonds Africain de Développement, du projet d'appui au programme régional d'aménagement du lac Tanganyika pour un montant total de l'ordre de 40 millions de Dollars US.

Je suis heureux de constater que nous nous approchons finalement du démarrage de ce très important projet. Cependant permettez moi de vous rappeler que ces prêts et ce don ont été signés par les Gouvernements de vos pays respectifs il y a maintenant plus de trois ans et qu'en conformité avec les règles de procédures de la Banque ils sont tous éligibles à annulation depuis maintenant plus d'une année.

Nous avons heureusement jusqu'à présent réussi à convaincre la haute direction de la Banque de surseoir à cette annulation, au vu de l'importance de ce projet pour la région des Grands Lacs.

Cependant, je ne vous cacherai pas que nous sommes extrêmement préoccupés par ce retard pris dans la satisfaction des conditions préalables aux premiers décaissements des prêts et du don. J'ai eu le plaisir d'apprendre que la principale des conditions restant à satisfaire devrait l'être au cours de cette conférence. Il s'agit en effet de la signature de l'accord de rétrocession, par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, de l'intégralité du Don FAD à l'Autorité du Lac Tanganyika. Il reste malgré tout deux conditions à satisfaire par la RDC (fournir au Fonds la preuve de la création de l'UNC et fournir au Fonds la preuve de la création du Comité de pilotage interministériel du Projet) ainsi que la finalisation du recrutement du personnel de l'Unité de Coordination Nationale.

Il est de mon devoir de vous informer à nouveau que la direction de la Banque s'est engagée dans une politique très claire d'annulation des prêts et projets problématiques. Force est de constater que ce projet est déjà très problématique avant même d'avoir commencé, autant vous dire que la probabilité de son annulation est un peu plus élevée avec chaque jour qui passe.

Comme cette question a été évoquée à diverses reprises lors du Comité de Gestion, permettez moi, d'attirer votre attention sur le fait que les nouvelles règles et directives de la Banque relatives à l'utilisation des fonds FAD, pour le versement de primes et indemnités aux personnels chargés de la mise en œuvre des projets, sont de plus en plus restrictives et que ce projet constitue déjà une exception quant aux nombres de personnels concernés et aux montants alloués à cet effet.

Permettez moi aussi de rappeler que les budgets actuels ont fait l'objet de négociations entre les représentants de vos Gouvernements et la Banque, préalablement à la signature des accords de prêts et du protocole de don.

En conclusion, je pense que nous sommes tous d'accord qu'il est essentiel que le secrétariat de l'ALT soit très rapidement mis en place et que les activités du projet PRODAP puissent démarrer au cours des prochains mois. Si tel n'est pas le cas, tous les efforts menés jusqu'à présent de part et d'autre pour la mise en place de ce projet risquent d'avoir été vains.

Je vous remercie.

Annex 9: Address of the Guest of Honour, His Excellency Monsieur Gabriel Ntizezerana, the Second Vice President of the Republic of Burundi

PROJET DE DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR Gabriel NTIZEZERANA, DEUXIEME
VICE-PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE, A L'OCCASION DE L'OUVERTURE
DE LA DEUXIEME CONFERENCE MINISTERIELLE
DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA.

Bujumbura, Hôtel Club du Lac TANGANYIKA, le 24 Avril 2008

*Excellences, Mesdames , Messieurs les Ministres,
Excellences Messieurs les Chefs de Délégations,
Mesdames, Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Partenaires
Mesdames, Messieurs les Délégués des Pays Riverains du Lac Tanganyika,
Distingués Invités,
Mesdames, Messieurs,*

1. C'est avec une fierté et un plaisir légitimes que Nous prenons la parole en cette occasion où Nous procédons à l'ouverture solennelle de la Deuxième Conférence Ministérielle de l'Autorité du Lac Tanganyika.

2. Qu'il Nous soit permis, en cette heureuse circonstance de souhaiter au nom du Gouvernement du Burundi et en mon nom propre, la chaleureuse bienvenue aux distinguées délégations des pays frères . Nous avons nommé la République Démocratique du Congo, la République Unie de Tanzanie et la République de Zambie. Que tous et chacun vous sentiez comme chez vous tout au long de votre séjour dans notre capital Bujumbura.

3. Nous voudrions également saluer la présence parmi nous des représentants du Corps Diplomatique et des organisations internationales qui ont voulu s'associer à nous lors des cérémonies de lancement officiel des travaux des présentes assises.

*Mesdames, Messieurs les Délégués ;
Distingués invités ;
Mesdames, Messieurs,*

4. Votre présence dans notre pays est un témoignage éloquent d'une réelle prise de conscience et de l'intérêt que vous attachez à la gestion durable et partagée de ce bien précieux qu'est le Lac Tanganyika.

5. Ce Lac couvre une superficie de 32 600 km². Il est le plus long du monde (673 km), le deuxième le plus profond au monde après le Lac Baïkhal, l'un des premiers réservoirs mondiaux d'eau douce et l'un des écosystèmes continentaux de la planète les plus riches en terme de biodiversité.

6. Le Lac Tanganyika abrite plus de 2 000 espèces de plantes et d'animaux, et la majorité de celles-ci lui sont endémiques. En outre, il vient en deuxième position au niveau de la pêche de la région africaine, après celle du Lac Victoria.

7. Par sa grande biodiversité et autres caractéristiques dont nous venons d'esquisser les grands traits, le Lac Tanganyika constitue l'une des grandes richesses du continent africain. En conséquence, la sauvegarde de ce patrimoine mérite de mobiliser une attention toute particulière.

8. En dépit de son importance aussi bien au niveau régional et qu'au niveau global, le Lac Tanganyika fait face à de nombreuses menaces, notamment la pollution qui s'observe autour des grandes villes riveraines comme Bujumbura, Kigoma, Mpulungu, Uvira et Kalémie.

9. Ces villes concentrent des déchets urbains non traités et des déchets industriels provenant notamment des centrales thermiques, des dépôts de carburant dans les principaux ports, des unités de congélation de la pêche industrielle, des usines de traitement du coton et de sucre, et j'en passe...

10. A côté de tout cela, les déchets provenant de petites entreprises d'exploitation de minerais dans le bassin et des ménages ne sont généralement pas traités. J'ai nommé les déchets organiques, les produits chimiques comme le mercure, le dioxyde sulfurique et les huiles usagées.

11. Par ailleurs, la déforestation, l'érosion des terres et le transport des sédiments, ainsi que le ruissellement des pesticides utilisés pour l'agriculture et la jacinthe d'eau douce ont été également identifiés comme une autre source de dégradation et de pollution affectant sérieusement la biodiversité du Lac Tanganyika.

Mesdames, Messieurs,
Distingués invités,

12. La signature et la ratification de la convention pour la gestion durable du Lac Tanganyika par nos 4 pays respectifs est un témoignage éloquent de la volonté politique et de l'engagement de nos Etats pour la mise en place d'un cadre de concertation pour une gestion commune de notre éco-système transfrontalier, un bassin qui regorge d'énormes potentialités, mais également confronté à plusieurs problèmes et défis.

13. Il nous plaît de mettre en exergue que l'objectif poursuivi dans ce projet est la réduction de la pauvreté par le développement et la valorisation durable des potentialités du Lac Tanganyika et de son bassin, notamment à travers:

- La rationalisation de l'exploitation des ressources halieutiques ;
- La préservation durable de l'environnement lacustre ;
- La réduction de la pauvreté des populations du bassin du Lac qui sont parmi les plus pauvres de la région et qui dépendent, pour l'essentiel, des ressources de la pêche ;
- La diversification des sources de revenus et
- La création des emplois.

14. Conscient de l'intérêt de la sauvegarde de ce patrimoine, le Burundi a été le premier pays à signer la Convention pour la Gestion Durable du Lac Tanganyika. Il s'est engagé en outre à ne ménager aucun effort pour soutenir cette initiative.

15. Aussi, le Burundi a dédié la journée du 22 juillet de chaque année au Lac Tanganyika en vue d'inciter la communauté nationale et internationale à prendre conscience de l'importance de cet écosystème.

Mesdames, Messieurs,
Distingués invités,

16. Au sortir d'une décennie de conflit, le Burundi veut s'engager résolument sur la voie de la normalisation politique, socio-économique et celle du développement durable.

17. C'est pour cela que, nous tenons à remercier vivement tous nos partenaires, qui ne cessent d'apporter des appuis multiformes au Gouvernement du Burundi et de nous soutenir dans nos efforts de réconciliation nationale et dans la voie du développement durable, source de la protection et de la gestion intégrée de l'Environnement.

18. L'Autorité du Lac Tanganyika, un organe chargé de coordonner la mise en place de la Convention pour la gestion durable du Lac Tanganyika signée le 12 juin 2003 et subséquemment ratifiée par les 4 Etats ayant en commun le Lac, constitue une valeur ajoutée pour nos pays respectifs dans la préservation de cet écosystème et à l'amélioration des conditions de vie de plus de 10 millions de citoyens vivant dans le bassin hydrographique du Lac.

*Excellences, Mesdames , Messieurs les Ministres,
Excellences Messieurs les Chefs de Délégations,
Mesdames, Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Partenaires
Mesdames, Messieurs les Délégués des Pays Riverains du Lac Tanganyika,
Distingués Invités,
Mesdames, Messieurs,*

19. Nos Etats viennent de remplir toutes les conditionnalités exigées par nos donateurs. L'heure est donc venue de passer à l'action en matière de gestion du Lac et de son bassin.

20. A cet effet, la Conférence Ministérielle en tant qu'organe suprême de l'Autorité, va doter cette dernière, entre autres d'outils nécessaires pour son financement, notamment un plan de travail au niveau tant national que régional, un personnel du Secrétariat de l'Autorité et celui des unités de coordination nationales.

21. Nous ne saurions terminer notre allocution sans remercier une fois de plus tous les donateurs qui ne ménagent rien pour soutenir ce processus et les encourageons à consentir encore des efforts pour que des activités du vaste projet Autorité du Lac Tanganyika trouvent un démarrage effectif sur terrain.

22. C'est sur cette note de gratitude et d'encouragement que nous déclarons ouverts les travaux de la Deuxième Conférence Ministérielle de l'Autorité du Lac Tanganyika.

Vive l'intégration régionale !

Vive la solidarité entre les peuples !

Je vous remercie.

Annex 10: Indicative figures for salary/remuneration packages covering NCU and LTA Secretariat positions

A. Annual costs for NCUs

	NATIONAL COORDINATION UNIT						MONTHLY TOTAL	Year 1	Year 2	Year 3	Year 4	Year 5	Year 6
	Coordinator	Environment	Fisheries	Civil Eng	Socio-econ	Accountant		ANNUAL					
								TOTAL	TOTAL				
Salary							22,000	264,000	264,000	264,000	264,000	264,000	264,000
Housing Allowance													
Schooling Allowance													
Night guards													
	4,500	3,500	3,500	3,500	3,500	3,500							
Medical Insurance	160	160	160	160	160	160	960	1,920	1,920	1,920	1,920	1,920	1,920
Leave Allowance	2,250	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750		11,000	11,000	11,000	11,000	11,000	11,000
Gratuity 12.5%	563	438	438	438	438	438	2,750	5,500	5,500	5,500	5,500	5,500	5,500
TOTAL								282,420	282,420	282,420	282,420	282,420	282,420
Contribution ADF							6,500	-78,000	-78,000	-78,000	-78,000	-78,000	-78,000
Contribution UNDP/GEF								0	0	0	0	0	0
Other contributions								0	0	0	0	0	0
TOTAL Contributions								-78,000	-78,000	-78,000	-78,000	-78,000	-78,000
Demobilization fee	2,250	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750		11,000					11,000
Family members	4	4	4	4	4	4							
Air tickets	250	250	250	250	250	250							
	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000							
Total travel	3,250	2,750	2,750	2,750	2,750	2,750		17,000					17,000
TOTAL EXPERTS								232,420	204,420	204,420	204,420	204,420	232,420
Secretaries 2							600	7,200	7,200	7,200	7,200	7,200	7,200
Drivers 2							400	4,800	4,800	4,800	4,800	4,800	4,800
Office assistants 1							200	2,400	2,400	2,400	2,400	2,400	2,400
Cashier							400	4,800	4,800	4,800	4,800	4,800	4,800
Liaison officer							400	4,800	4,800	4,800	4,800	4,800	4,800
SUBTOTAL GS								24,000	24,000	24,000	24,000	24,000	24,000
Contribution ADF							1,850	-22,200	-22,200	-22,200	-22,200	-22,200	-22,200
TOTAL NCU								234,220	206,220	206,220	206,220	206,220	234,220

B. Annual costs for LTA Secretariat and grand totals (LTA Secretariat and NCU figures combined, per country)

	DIRECTORS					MONTHLY TOTAL	Year 1	Year 2	Year 3	Year 4	Year 5	Year 6
	Executive	Environment	Fisheries	M&E	Fin&Admin		ANNUAL					
							TOTAL	TOTAL				
Salary						29,500	354,000	354,000	354,000	354,000	354,000	354,000
Housing Allowance												
Schooling Allowance												
Night guards												
	7,500	5,500	5,500	5,500	5,500							
Medical Insurance	160	160	160	160	160	800	9,600	9,600	9,600	9,600	9,600	9,600
Leave Allowance	3,750	2,750	2,750	2,750	2,750		14,750	14,750	14,750	14,750	14,750	14,750
Gratuity 12.5%	11,250	8,250	8,250	8,250	8,250		44,250	44,250	44,250	44,250	44,250	44,250
TOTAL							422,600	422,600	422,600	422,600	422,600	422,600
Contribution ADF							-84,000	-84,000	-84,000	-84,000	-84,000	-84,000
Contribution UNDP/GEF							-156,000	0	0	0	0	0
Other contributions							0	0	0	0	0	0
TOTAL CONTRIBUTIONS							-240,000	-84,000	-84,000	-84,000	-84,000	-84,000
Demobilization fee	3,750	2,750	2,750	2,750	2,750							
Family members	4	4	4	4	4							
Air tickets	1,000	500	500	500	500							
Total travel	4,000	2,000	2,000	2,000	2,000							
Total one-time costs	7,750	4,750	4,750	4,750	4,750		26,750					26,750
TOTAL ANNUAL COSTS							209,350	338,600	338,600	338,600	338,600	365,350
REGIONAL DIRECTORS												
Secretaries 3						2,400	28,800	28,800	28,800	28,800	28,800	28,800
Drivers 3						1,600	19,200	19,200	19,200	19,200	19,200	19,200
Office assistants 3						990	11,880	11,880	11,880	11,880	11,880	11,880
Contribution ADF							-7,800	-7,800	-7,800	-7,800	-7,800	-7,800
TOTAL GENERAL STAFF							52,080	52,080	52,080	52,080	52,080	52,080
TOTAL LTA							261,430	390,680	390,680	390,680	390,680	417,430
TOTAL LTA per country							65,358	97,670	97,670	97,670	97,670	104,358
TOTAL NCU per country							234,220	206,220	206,220	206,220	206,220	234,220
GRAND TOTAL							299,578	303,890	303,890	303,890	303,890	338,578

Annex 11: Resolution No. 01/08 of the Lake Tanganyika Conference of Ministers on the Status of the Lake Tanganyika Authority Secretariat and the Regional Programme for the Integrated Management of Lake Tanganyika

Resolution No. 01/08 of the Lake Tanganyika Conference of Ministers on the Status of the Lake Tanganyika Authority Secretariat and the Regional Programme for the Integrated Management of Lake Tanganyika

The Conference of Ministers,

Recalling the Dar es Salaam Declaration of fifth April 2007, issued on the occasion of the First Lake Tanganyika Conference of Ministers, and formally establishing the Lake Tanganyika Authority as provided for in the Convention on the Sustainable Management of Lake Tanganyika,

Noting with satisfaction the continued cooperation between the Lake Tanganyika States towards full implementation of the Convention for the Sustainable Management of Lake Tanganyika, as marked for example by the ratification of the Convention by the Democratic Republic of Congo in November 2007 and the signing of a Memorandum of Understanding between the Democratic Republic of Congo and the Lake Tanganyika Authority to allow the channeling of AfDB grant funds, reserved for the Regional Secretariat, to the Authority's account,

Taking further note of the substantial progress Contracting States have made in fulfilling the AfDB and Nordic Development Fund conditionalities for fund disbursement to the Regional Programme for the Integrated Management of Lake Tanganyika,

Acknowledging with gratitude the continued close consultation and collaboration between the Contracting States and the Lake Tanganyika Partner Agencies, including the AfDB, the Nordic Development Fund, UNDP/GEF, the IUCN and the FAO through its FishCode Programme, in working towards the full implementation of the Convention,

Appreciating the continued understanding of the principal funding agency Partners regarding the complexity of processes the Contracting States are following in order to fulfill all conditionalities for release of the first disbursement of loans and grants to support the Regional Programme for the Integrated Management of Lake Tanganyika,

Aware that it is crucial for the attainment of the goals set out in the Convention on the Sustainable Management to ensure the operational establishment of the Lake Tanganyika Authority and of the Regional Programme for the Integrated Management of Lake Tanganyika without further delay,


Recognizing the political will of the Lake Tanganyika States to achieve full and effective establishment of the Lake Tanganyika Authority and its Secretariat as soon as possible,

1. Stresses that the remaining conditionalities linked to the AfDB-funded project component of the Regional Programme for the Integrated Management of Lake Tanganyika at the national level need to be fully met no later than 31 May 2008, including, where appropriate, formal notification to the Bank of suitable candidates to serve in National Coordination Units, and formal notification to the Bank of the proof of establishment of National Coordination Units.
2. Further stresses that the remaining conditionalities linked to the AfDB funded project component of the Regional Programme for the Integrated Management of Lake Tanganyika at the regional level need to be met no later than 31 May 2008, in particular concerning the formal notification to the Bank, by each country, of the names of their appointees to the Lake Tanganyika Management Committee, representing the sectors of Fisheries, Environment, Finance and Water respectively.

3. Calls on the Governments of the Lake Tanganyika States to ensure the formal appointment, no later than 30 June 2008, of the National Coordinators and other experts to serve in the respective National Coordination Units.
4. Further calls on the Governments of the Lake Tanganyika States to ensure the formal appointment, no later than 30 June 2008, of the Executive Director and the Director of Finance and Administration of the Lake Tanganyika Authority's Secretariat.
5. Additionally calls on the Governments of the Lake Tanganyika States to ensure the formal appointment, no later than 31 July 2008, of the remaining Lake Tanganyika Authority Secretariat's Directors, namely the Director of Fisheries, the Director of Environment, and the Director of Monitoring and Evaluation.
6. Underlines the necessity for Contracting States to make provision in their respective national budgets in order to meet their annual national contribution obligation to the Lake Tanganyika Authority at the level agreed during the Second Meeting of the Lake Tanganyika Conference of Ministers, namely US\$303,900, and to make provision as well for funds to support initial project operations beginning in July 2008.

Resolved in Bujumbura, Republic of Burundi, this twenty-fifth day of April 2008, and signed by:


For the United Republic of Tanzania:


 Hon. Dr. Batilda S. Burian
 Minister of State, Vice President's Office
 ENVIRONMENT

For the Republic of Burundi:


 Hon. Anatole Kanyenkiko
 Minister of Environment, Land Planning and Public Works

For the Republic of Zambia:


 Hon. Todd S. Chilembo, M.P.
 Deputy Minister of Tourism and Natural Resources

For the Democratic Republic of Congo:


 H.E. Phoba di M'Panzu
 Chargé d'Affaires
 Embassy of the Democratic Republic of Congo in
 the Republic of Burundi

Communiqué de presse de la Deuxième Conférence Ministérielle de l'Autorité du Lac Tanganyika

En date du 24 avril 2008, nous, Ministres de la République du Burundi, de la République Démocratique du Congo, de la République de Zambie et de la République Unie de Tanzanie en charge de la mise en œuvre de la Convention sur la Gestion Durable du Lac Tanganyika, avons participé à la Deuxième Conférence Ministérielle de l'Autorité du Lac Tanganyika qui s'est tenue à l'Hôtel Club du Lac Tanganyika, à Bujumbura, au Burundi.

Après avoir analysé les thèmes à l'ordre du jour dont les principaux étaient notamment :

1. Le lancement des activités du Secrétariat de l'Autorité du Lac Tanganyika (ALT) ;
2. L'analyse et l'approbation de la grille des salaires du personnel et des contributions financières des pays au fonctionnement de l'Autorité du Lac Tanganyika.

Après avoir aussi pris connaissance des plans de travail aussi bien au niveau national qu'au niveau régional par le Comité de Gestion, la Deuxième Conférence Ministérielle de l'Autorité du Lac Tanganyika lance officiellement le démarrage effectif des travaux du Secrétariat de l'Autorité du Lac Tanganyika.

La Deuxième Conférence Ministérielle de l'ALT considère que ces assises constituent l'étape ultime qui permet aux pays riverains du Lac Tanganyika de démarrer, avec l'appui des partenaires, en l'occurrence la Banque Africaine de Développement et le PNUD/FEM, respectivement de l'ordre de 40 millions de dollars américains et 13.5 millions de dollars américains, leurs activités contenues dans leurs projets respectifs dès la signature des documents de projets ; et que les deux derniers trimestres de l'année 2008 soient une période de mise en oeuvre effective des différents projets dans les quatre pays.

Cela sera d'autant plus faisable que, à cette date, vient d'être signé, entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo d'une part et l'Autorité du Lac Tanganyika d'autre part, l'accord de rétrocession sous forme de Don d'un montant de 4 960 000 Unités de Compte conclu en date du 01/02/2005 entre la République Démocratique du Congo et le Fonds Africain de Développement.

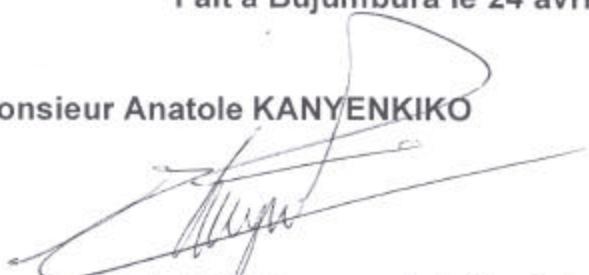
#1



Les Participants à la Conférence de Bujumbura remercient vivement d'une part, le Gouvernement du Burundi pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé ; et d'autre part, les partenaires qui sans cesse continuent à appuyer les pays riverains dans la protection et la gestion du Lac Tanganyika.

Fait à Bujumbura le 24 avril 2008

Son Excellence Monsieur Anatole KANYENKIKO



Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics de la République du Burundi

Son Excellence Monsieur Phoba di M'panzu Cosman, Chargé d'Affaires



Ambassade de la République Démocratique du Congo à Bujumbura

Honorable Madame Batilda S. Burian



Ministre d'Etat à l'Environnement de la République Unie de Tanzanie

Honorable Monsieur Todd Chilembo



Vice Ministre du Tourisme et des Ressources naturelles de la République de Zambie